

triate de 1789, et le soldat de Jemmapes. Car, à travers les adorations monarchiques, il pénètre la puissance des idées révolutionnaires, et sait parfaitement que, dans les sociétés agitées, la victoire n'est point au parti le plus honnête et le plus sage, mais au plus entreprenant. Le succès, cette fois, couronne sa tactique. Il réussit à maintenir, à encourager l'opposition libérale, sans compromettre par aucun écart de conduite, par aucune trahison matérielle, les douceurs de sa position secondaire ; et c'est quand Louis XVIII le croit plus sensible aux avantages réels du pouvoir, qu'au pouvoir lui-même (1), que tout se prépare pour lui faire passer

(1) Frappé des développements de cette conspiration du libéralisme qui, de l'opposition constitutionnelle de B. Constant, devait, par une pente continue, aboutir en moins de trente ans, au socialisme armé de Proudhon et de Barbès, un clairvoyant ministre de Louis XVIII entretenait un jour ce monarque de ses appréhensions ; il exprimait la crainte que le duc d'Orléans ne prit part à ces machinations : « Le duc d'Orléans, s'écria Louis XVIII, conspirer pour usurper la couronne !. Ah ! s'il s'agissait de la liste civile, je ne dis pas... »

M. Capesigue raconte dans son *Histoire de la Restauration*, une anecdote assez piquante et très-caractéristique sur la sollicitude que Louis-Philippe, alors duc d'Orléans, apportait à la direction de ses intérêts pécuniaires. En 1828, la commission du budget réclamait instamment de M. de Caux, ministre de la guerre, une réduction sur les états-majors de l'armée, et particulièrement sur les nombreux aides-de-camp attachés à la personne des princes. Le roi raya lui-même de la liste d'activité plusieurs de ses officiers et quelques-uns de ceux du duc d'Angoulême et du duc d'Orléans. Le dauphin approuva ce travail d'assez bonne grâce ; mais à peine M. de Caux eut-il informé le duc d'Orléans de la mesure qui mettait à sa charge personnelle une partie de son état-major, que le prince accourut dans son cabinet et blâma vivement cette mesure, sans égard aux réclamations incessantes du côté gauche qui l'avait provoquée. Vainement le ministre se prévalut de cette circonstance : rien ne put toucher le duc d'Orléans. M. de Caux, prévoyant que le prince irait implorer la protection du roi en faveur de ses aides-de-camp, courut au château et prévint Charles X de ce qui venait de se passer. « Ah ! ah ! dit en riant le roi, voilà bien les libéraux ; faites des économies, pourvu que ça ne les